

DEC180390DR06

Décision portant nomination de M. Francis BAROS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7274 intitulée Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7274 intitulée LRGP et nommant Monsieur Laurent FALK en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2018

Considérant que M. Francis BAROS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS **du 20 au 22 mai 2008 et du 3 au 5 juin 2008**

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Francis BAROS, chargé de recherches, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7274 intitulée LRGP, à compter du 1^{er} janvier 2018

M. Francis BAROS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Francis BAROS, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 22 mars 2018

Le directeur de l'unité
Laurent FALK

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du Président d'Université de Lorraine
Pierre MUTZENHARDT